



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2009

RN174 – Section Porte Verte-RN13 ; Tronçon RD48-RN13

David Flotté



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/3935>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

David Flotté, « RN174 – Section Porte Verte-RN13 ; Tronçon RD48-RN13 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 22 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3935>

Ce document a été généré automatiquement le 22 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

RN174 – Section Porte Verte-RN13 ; Tronçon RD48-RN13

David Flotté

Date de l'opération : 2009 (EX)

- 1 Un diagnostic archéologique s'est déroulé sur la troisième tranche de travaux de construction par la Direction régionale des Routes, de la route de transit visant à relier Saint-Lô et Carentan en doublement de l'actuelle RN 174. Cette opération qui concerne le tronçon nord fait suite aux travaux de diagnostic entrepris en 2005 sur le tronçon central (Flotté, 2005) et en 2007 sur le tronçon méridional (Flotté, 2007).
- 2 Le projet couvre une superficie de 507 000 m² pour une longueur axiale de 5,7 km environ et traverse les territoires des communes de Montmartin-en-Graignes, Saint-Pellerin et Les Veys. Au sud, le tracé occupe le léger versant qui surplombe le marais (8 m NGF) pendant 1,3 km avant d'atteindre le sommet d'un plateau (que nous appellerons plateau sud) un peu avant le lieu-dit du « Rata » (35 m NGF). Le plateau est traversé sur une distance de 2 km avant d'en atteindre la limite nord, signalée par la vallée du Ruisseau du Moulin, plus haute que le marais, transversale à La Vire et par laquelle passe le train Paris-Cherbourg (fond de vallée 20 m NGF). L'autre versant de cette vallée est franchi à hauteur de la RD 544, laquelle longe ce même versant en arc de cercle, jusqu'à La Blanche. Elle surligne un plateau (que nous nommerons plateau nord) que le tracé parcourt partiellement, sur 1,5 km de longueur environ en direction du nord. Ce plateau culmine à 30 m NGF.
- 3 Les tranchées montrent que les deux plateaux livrent des structures continûment et sur une grande distance chacun. Les vestiges rencontrés sont de même nature sur les deux plateaux. Il s'agit de structures fossoyées qui se lisent à des profondeurs variables, toujours pluridécimétriques, mais n'excédant jamais 0,90 m sous la surface actuelle. Elles sont inscrites dans l'argile rouge. Ce sont, pour l'écrasante majorité d'entre-elles, des fossés de type parcellaire. Un seul enclos a été identifié, sur le plateau nord. Le reste des structures consiste en trous de poteau, en quelques fours, silos, puits, et en une collection somme toute modeste de fosses à fonctions indéterminées.

- 4 Sur le plateau sud, le tri des fossés à vue a donné lieu à l'identification de deux orientations dominantes dont une discordante (sud-est - nord-ouest) avec le parcellaire actuel (nord-sud). Les fossés ont livré quelques lots céramiques dispersés sur le secteur dont des tessons gallo-romains et des éléments d'allure protohistorique que l'on retrouve indifféremment dans l'une ou l'autre trame pour ces derniers.
- 5 De cet ensemble d'observations, il ressort qu'il y a probablement eu deux phases parcellaires et que celle qui est concordante avec le parcellaire actuel est au moins d'origine gallo-romaine. Par transitivité, l'ancienneté de la voirie (c'est à dire sa contemporanéité avec les fossés parcellaires) est à envisager.
- 6 Les vestiges du plateau nord sont présents sur l'ensemble de l'emprise sondée. Les plus anciennes occupations sont ponctuelles et dispersées. Il s'agit d'abord de quatre creusements trahissant directement ou indirectement une occupation domestique de la fin de l'âge du Bronze. Il sont situés vers l'extrémité nord du tracé. La seconde occupation de ce type se manifeste sous la forme de deux concentrations de trous de poteau dont une associée à un four ayant livré du mobilier du Bronze final - premier âge du Fer.
- 7 L'occupation suivante est datée de la première moitié du premier siècle de notre ère. Elle se présente sous la forme d'un enclos polygonal (à 5 ou 6 côtés) dont 3 000 m² au moins sont inscrits dans l'emprise, à vocation probablement domestique, eu égard au mobilier céramique inclus dans les comblements. À cet enclos sont associés quelques fossés internes et externes (orientés sud-est - nord-ouest), quelques fosses à fonction indéterminée et une concentration de trous de poteau à l'écart de l'enclos. On retrouve une maille parcellaire orientée semblablement à cette phase (sud-est - nord-ouest) à l'extrémité nord du tracé. Nous émettons l'hypothèse qu'elles sont vraisemblablement contemporaines l'une de l'autre.
- 8 La phase d'occupation suivante est matérialisée par une maille parcellaire dont l'orientation diverge avec la phase précédente pour coïncider avec les orientations du parcellaire actuel (nord-sud). Cette maille d'origine gallo-romaine et plus précisément du Haut-Empire semble être à l'origine des orientations du parcellaire actuel. Quelques structures ponctuelles doivent pouvoir s'y rattacher mais jamais un secteur à fonction d'habitat lié à cette trame fossoyée n'a été rencontré. La pauvreté matérielle des fossés témoigne en ce sens.
- 9 Sur le plateau nord, les vestiges sont à mettre en relation avec la RD 544 sud qui rejoint la RD 444 et marque le contour du plateau nord d'une part et avec la voie romaine (RD 544 nord) de Bayeux à Valognes d'autre part. Cette concomitance ne saurait être hasardeuse, nous y voyons même le résultat en plan d'une relation de contemporanéité entre l'aménagement parcellaire remontant au moins au Haut-Empire et la voirie encore en fonctionnement aujourd'hui que ce soit sous la forme de routes ou de chemins d'exploitation.
- 10 Le plateau nord a fait l'objet de nombreuses explorations archéologiques préventives depuis une quinzaine d'années, notamment lors de la mise en quatre voies de la RN 13 sur les communes des Veys et de Saint-Pellerin (Allart, 1994a ; Allart, 1994b ; Broine, 1994 ; Allart, 1995 ; Besnard Vauterin, 1994a ; Besnard Vauterin, 1994b ; Besnard-Vauterin, 1995), mais aussi à l'occasion de l'aménagement d'un lotissement d'habitation à Saint-Hilaire-Petitville (Le Gaillard, 2007).

- 11 L'ensemble de ces travaux montre une absence d'occupations anciennes comme celles du Bronze final rencontrées ponctuellement sur notre diagnostic. Cette absence n'est peut-être à imputer qu'au faible pourcentage d'ouverture pratiqué dans les années 90, souvent en dessous de 5 %. En revanche ces travaux attestent de la présence d'une occupation du haut Moyen Âge qui n'est certes pas constante mais offre deux occurrences sous la forme d'un habitat et d'une trame parcellaire reprenant les axes parcellaires établis précédemment (c'est à dire au II^e s.). Les périodes de La Tène finale et du début du premier siècle sont presque constamment représentées sur les sites du corpus sous la forme d'enclos d'habitat ou d'éléments parcellaires. On remarque également que les occupations gallo-romaines (dont une *pars urbanade villa*) semblent prendre fin au cours du II^e s. apr. J.-C. pour ne reprendre, le cas échéant, qu'à la période mérovingienne. Par ailleurs, ces travaux confirment la permanence des orientations parcellaires du Haut-Empire à nos jours. Les trames parcellaires repérées sur cette série de sites montrent les deux mêmes orientations que celles rencontrées sur les plateaux nord et sud (nord-sud et sud-est - nord-ouest). Remarquons enfin que la question de la datation de la voirie est centrale pour l'articuler avec la chronologie des parcellaires.
- 12 Ainsi le contexte archéologique du plateau nord éclaire de façon intéressante nos résultats. Il permet d'une part de considérer le plateau nord à la fois comme une entité topographique et à la fois comme une « entité archéologique » formant un objet d'étude. Après avoir été fréquenté ponctuellement dans la Protohistoire ancienne, le plateau nord est largement mis en valeur et exploité à La Tène finale par un réseau de fermes encloses associées à des structures parcellaires, puis il est probablement « réaménagé » au Haut-Empire. C'est sur les orientations de ce réaménagement qu'a continué de « fonctionner » le territoire à travers une histoire mal connue mais cependant suggérée par quelques occupations du haut Moyen Âge, par des éléments parcellaires ayant livré du mobilier des XVII^e s. et XIX^e s. ainsi que par quelques remembrements postérieurs à la seconde Guerre Mondiale. Le plateau sud raconte à peu près la même histoire, les occupations ponctuelles en moins. Le tronçon sud (Flotté, 2007) a livré le même schéma d'occupation aux abords de trois éléments de voirie, avec une occupation attestée au haut Moyen Âge vers la RD 546. On s'aperçoit qu'en analysant l'ensemble des données, les mêmes étapes s'observent sur une aire géographique vaste et que les données du plateau nord ont un potentiel d'extrapolation pour un vaste territoire dont il conviendrait à terme de définir les limites.
- 13 Cette approche large portant sur des territoires ne trouve que quelques points de comparaison régionale. La recherche préventive bas-normande a privilégié quelques secteurs d'étude depuis 20 ans en prescrivant systématiquement ou presque des diagnostics sur les aménagements suscités par l'activité économique. Le premier de ces secteurs et le plus vaste concerne la périphérie caennaise. Viennent ensuite les secteurs d'Alençon, d'Argentan et de Coutances. Nous y ajouterons, dans une moindre mesure, le secteur de Falaise. À cette liste il convient donc d'adjoindre le secteur de Carentan.
- 14 David FLOTTÉ

AUTEURS

DAVID FLOTTÉ

INRAP